

Courcôme Infos

Bulletin communal d'informations



DECEMBRE
2010



DEMAIN, LE «COEUR» DU VILLAGE



Hier, un terrain agricole. Aujourd'hui, une simple place. Demain, le « coeur » du village. Avec une première tranche de plantations programmée en ce début décembre, la grande place devant la salle socio-culturelle entreprend sa mutation.

« L'acquisition de cette parcelle était une vraie opportunité que nous ne devons pas laisser passer ! » se souvient Michel Duchiron, le maire. En effet, fin 2004, le projet de construction d'un nouveau bâtiment communal devant abriter une salle « des fêtes » et un restaurant scolaire neufs, animait depuis

de nombreuses années toutes les réunions du conseil municipal. Ce projet, au départ prévu près du terrain de tennis, prit soudain une nouvelle tournure avec la possibilité d'acquérir une partie du vaste terrain appartenant à M. Pierre André, situé juste de l'autre côté de la route départementale.

Le conseil municipal sauta sur une telle opportunité. L'affaire fut rondement menée et, en mars 2005, après d'ultimes négociations avec le vendeur et dédommagement du fermier, la commune se retrouva propriétaire d'un terrain d'un hectare pour implanter son projet immobilier. (Suite page 2)

AGENDA
DE DECEMBRE

À COURCÔME :

3 et 4 décembre :
Téléthon

9 décembre : 14h30
Salle des associations
Vente de vêtements
EIDER

10 décembre : 18h00
Salle socio-culturelle
Spectacle de Noël
Pour les enfants de la
commune.

17 décembre : 20h30
Salle socio-culturelle
Théâtre « L'invité »



Courcôme sous la neige

EDITORIAL

Il y a une quinzaine de jours, j'ai participé, comme chaque année, aux travaux du Congrès des Maires à Paris. Si je me suis plus particulièrement impliqué dans les ateliers consacrés à l'intercommunalité, au devenir des territoires ruraux et au débat controversé sur les rythmes scolaires, le thème général de ce 93^e congrès a, bien entendu, essentiellement porté sur la réforme des collectivités locales. Sur ce dernier sujet, disons le clairement : cette réforme est ressentie comme un échec par une large majorité des élus locaux. Et ce n'est ni la visite, ni les explications du Président de la République, pas plus que le vote étriqué de cette réforme par les Sénateurs et les Députés qui auront dissipé ce malaise. Il suffit d'entendre les réserves de l'ensemble des associations d'élus. Grâce aux avancées qu'elles ont pu mettre en œuvre, elles ont le sentiment d'avoir simplement évité le pire, mais d'être de toutes façons, loin de l'acceptable. Oui, les maires sont inquiets, excédés par la casse des services publics, par la mise en cause permanente de leur libre administration, par l'absence d'autonomie financière et fiscale et par le recul constant des principes constitutionnels de notre pays.

Dernière inquiétude enfin : la suppression récente du ministère de la ruralité et de l'aménagement du territoire, (rattaché désormais à celui de l'agriculture et de la pêche !). Cela n'augure rien de bon pour l'avenir de nos territoires ruraux ! Alors, c'est aux élus que nous sommes d'être toujours plus attentifs, pour sortir de l'inquiétude qui nous gagne et répondre aux espérances et aux attentes de nos administrés. Amicalement, le Maire, Michel DUCHIRON.

En direct du Conseil Municipal

Décisions prises lors de la réunion du 1^{er} décembre dernier :

Renouvellement du contrat de Régis Fredonet (mi-temps avec Ebréon).

Remplacement de Dominique Duguey à l'agence postale (congé de maternité) par Céline Robin.

Contrat aidé d'Anne Marie Laroche non renouvelable (info du Pôle Emploi). Il faudra recruter une autre personne pour assurer le ménage et l'aide aux repas à la cantine scolaire.

La commune décide d'adhérer à l'association des communes du Ruffécois traversées par la LGV (50 €).

Après consultation de plusieurs pépiniéristes, la fourniture des arbres pour la place est attribuée aux Pépinières Saunier (Pioussay). De la même façon, l'achat des plaques de rues est attribuée aux Ets Comat et Valco.

Horloges astronomiques: Le conseil accepte la nouvelle proposition du Syndicat d'Electricité : 190 € par horloge au lieu de 350 € (coût pour la commune : 57 € par horloge).

Voyage en Angleterre du collègue : subvention de 25 € par enfant.

DEMAIN, LE «COEUR» DU VILLAGE

(Suite de la page 1)

D'agricole, cet espace était devenu à vocation constructible. « Pour l'intérêt de la commune et de ses habitants ! » se plaisait alors à répéter Emile Merlin encore 1^{er} adjoint. D'autant plus que l'Etat avait octroyé une substantielle subvention pour réaliser cette acquisition.

Un premier aménagement paysager eut donc lieu en décembre 2005 avec la plantation d'une triple haie arbustive, réalisée par les employés municipaux et « parrainée » par les petits écoliers de la maternelle. La construction de la nouvelle salle débuta ensuite en avril 2007 suivie de l'inauguration en juillet 2008. Restait à aménager les abords. Le projet d'aménagement avait été confié à Jérôme Moreau, chargé de mission environnement au Pays du Ruffécois. Après consultation de tous les services concernés, la réalisation de l'opération devait s'articuler autour de deux axes. L'un, paysager, autour de la nouvelle salle, l'autre, sécuritaire, par la création d'un futur parking organisant le stationnement.

Ce projet a immédiatement reçu l'assentiment du conseil municipal qui souhaite que cette place ait pour vocation de marquer une « pause » dans la longue traversée du bourg et se transforme en véritable « cœur du village ». Placée à proximité de la mairie, de l'école, de l'agence postale et à deux pas des commerces, elle contribuera à mettre en valeur le centre du bourg, participant à l'intégration

paysagère de la nouvelle salle socio-culturelle et complétant harmonieusement les aménagements voisins que sont la halle-auvent et la maison des associations où se déroulent la plupart des manifestations communales.

Compte-tenu de leur importance, les travaux envisagés se dérouleront en deux, voire trois phases.

La première (en bleu sur le plan), qui va se dérouler ce début décembre, portera sur l'aménagement paysager du terrain, entre la salle socio-culturelle et la route départementale D736.

Pour cette opération, le conseil municipal a décidé de s'associer à la « Semaine de l'Arbre et de la Haie », initiée et soutenue financièrement par la Région Poitou-Charentes. Celle-ci a répondu favorablement à la sollicitation de la commune.

Si le temps est de la partie, tout un programme de plantations et d'animations est donc prévu **jeudi 9 décembre** prochain. Deux lignes de platanes d'abord, faisant référence aux alignements de platanes à chaque entrée du bourg. Puis, devant la nouvelle salle, deux carrés de 12 cyprès chacun, accompagneront visuellement les lignes verticales des piliers du bâtiment. Dans les carrés, quatre cerisiers apporteront une note fleurie.

Le lendemain, un bosquet, devant servir d'écran visuel au futur théâtre de plein air à l'arrière de la salle, reprendra le schéma de plantation de la haie

triple existante et sera composé des essences locales.

La Région, tenant à ce que chaque opération subventionnée soit accompagnée d'animations sur le thème de l'Environnement, une exposition et des jeux seront organisés durant ces deux journées ouvertes à tous : enfants des écoles, parents, amoureux de la nature, et bien sûr toute la population. Un spectacle familial clôturera la journée du **vendredi 10 décembre** à la salle socio-culturelle, et sera suivi d'un apéritif cocktail. Enfin, la randonnée pédestre mensuelle du Comité des Fêtes du **samedi 11 décembre** apportera elle aussi sa contribution à la fête, puisqu'elle sera placée sous le thème « A la découverte des champignons », avant de se terminer par une projection sur grand écran et un pique-nique convivial.

Quant à la deuxième phase du projet (en jaune sur le plan), elle aura lieu au cours de l'année prochaine.

Il s'agira alors de créer un vaste parking pour que le stationnement et la circulation des voitures et des bus scolaires, aujourd'hui trop souvent anarchiques deviennent organisés et sécurisés. Cette opération s'accompagnera sans aucun doute aussi de travaux sur l'actuelle place de l'ancienne mare qui devrait alors pouvoir accueillir un nombre suffisant de camions et fourgons.

N'oublions pas qu'il faudra être prêts avant le début du chantier de la LGV !

Soirée Théâtre avec : « L'invité »

C'est une pièce de boulevard qui sera proposée par l'association **Interlude** :
vendredi 17 décembre à 20h30

à la salle socio-culturelle de Courcôme.

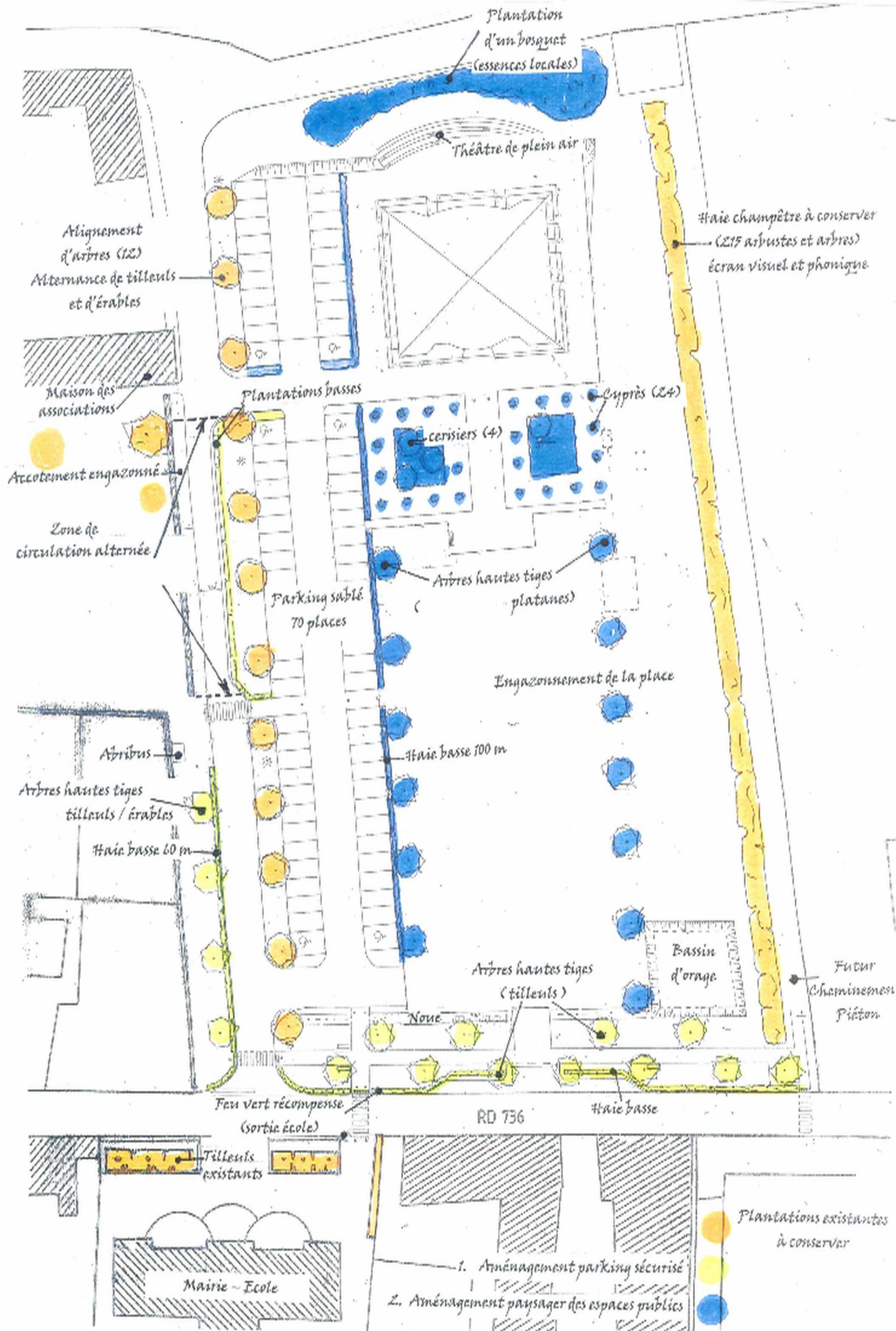
Une comédie drôle, caustique et très en prise avec notre temps, écrite par David Pharaon. « *Le grand patron d'une multinationale inaugure un nouveau mode de recrutement : s'inviter à dîner chez son futur employé afin de mieux le connaître.* » La mise en scène est de Renata Scant. Avec sur les planches Jean-Claude Fortier, Jérôme Roussaud (de *Tuzie*), Renata Scant et Pierre Simon-Chautemps.

Prix du billet : 5 euros ; tarif réduit, 2,5 euros.



LES PLANS DES TRAVAUX

en orange : plantations existantes
 en bleu : aménagement paysager des espaces publics
 en jaune : parking sécurisé.



À noter

LES PETITS COPAINS DE KIRIKOU

Prochains rendez-vous des enfants de 0 à 3 ans et de leurs accompagnatrices, salle socio-culturelle de Courcôme :

Vendredi 10 décembre de 9h30 à 11h30.

Atelier gratuit.
Ouvert à tous.

TRI SELECTIF

COLLECTE DES SACS JAUNES :

Lundi 6 décembre

Lundi 20 décembre

Lundi 3 janvier 2011

CONGES

BIBLIOTHEQUE :

Fermeture samedi 25 décembre et le 1er janvier. Ouverture le mercredi 29 décembre de 14h à 16h.

AGENCE POSTALE :

L'agence postale sera fermée du 27 au 31 décembre.

SECRETARIAT MAIRIE :

Le secrétariat sera fermé les 23,24 et 30,31 décembre.

Permanences de l'architecte des Bâtiments de France.

M. Thierry VILLATTE assure des permanences afin que les particuliers qui ont un projet aux abords d'un monument historique puissent élaborer leurs dossiers, à RUFFEC :

Vendredi 10 décembre

- de 9h15 à 12h00 à l'unité territoriale de Ruffec ;

- et de 13h30 à 17h à la mairie de Ruffec.

Courcôme pratique...



Photo : Pierre QUERON

Commune de Courcôme
Le Bourg
16240 COURCÔME

Téléphone : 05 45 31 01 68
Télécopie : 05 45 30 33 65
Messagerie :
mairiedecourcome@wanadoo.fr

Ouverture du secrétariat :
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi
de 10 h à 12 h.

Agence postale communale :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9 h à 12 h 30
mercredi de 10 h 30 à 12 h 30.
Tél : 05 45 31 00 23
(Point accès Internet)

Bibliothèque municipale :
Samedi de 14h à 16h
Maison des associations.

Directeur de publication :
Michel DUCHIRON
Impression : Mairie de Courcôme
Distribution : foyers de la commune
Information gratuite
Dépôt légal Bibliothèque de Poitiers

*Joyeuses fêtes
de fin d'année 2010*



Courcôme infos de A à Z...

A

ssociation des parents d'élèves du RPI.

Suite à la réunion du 5 novembre dernier, le bureau de l'APE a été renouvelé ainsi :

Présidente : Dany Charpentier. Vice-présid. : Tiphany Pouvreau. Secrétaire : Emillie Billouin. Secrétaire-adj : Aurélie Fréval. Trésorière : Mireille Videaud. Trésorière-Adj : Jennifer Crémoux.

Prochaine manifestation :
BOURSE AUX JOUETS-
VETEMENTS-ACCESSOIRES
PUERICULTURE

**Samedi 11 décembre de
9h30 à 19h00, salle des
fêtes de Charmé.**

Inscription auprès de Dany Charpentier au 05 45 85 75 34 ou auprès de J Crémoux au 06 07 41 74 25.

C

omité des fêtes.

Un diaporama des photos de l'année sera projeté sur grand écran dans la salle socio-culturelle **samedi 11 décembre** au retour de la traditionnelle balade dont le départ aura lieu à 14h devant la mairie.

Chacun pourra apporter son dîner ou un plat, un dessert, une boisson pour une soirée pique-nique conviviale.

Soirée ouverte à tous.

D

on du sang.

Mercredi 15 décembre 2010, de 17h à 20h, salle des fêtes de Villefagnan.

E

cole maternelle.

Les élèves et leurs maitresses vous invitent **vendredi 10 décembre de 16h30 à 18h00** à l'école maternelle pour la vente

de friandises de Noël réalisées par les enfants.

Tous les élèves du RPI Courcôme-La Faye-Charmé participeront à une sortie cinéma à Ruffec le vendredi 17 décembre. Ensuite, ils se retrouveront tous à Charmé pour un goûter de Noël avant la sortie des classes.

I

nterlude.

Comme chaque année, l'association Interlude en partenariat avec la CDC de Villefagnan propose un spectacle de Noël gratuit pour les enfants de 3 à 11 ans (et leurs familles).

**Spectacle musical
« Animômeries »
mercredi 22 décembre à
15h à la salle des fêtes de
St Martin du Clocher.**

Un goûter sera offert en fin d'après-midi.

L

istes électorales.

Pensez à venir vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre minuit.

M

esse à Courcôme.

Une messe sera célébrée en l'église Notre-Dame le samedi 11 décembre à 18h00.

N

oël des enfants de la commune.

Comme chaque année, un concours de boules décorées sera organisé pour Noël. Les enfants de la commune qui sont intéressés peuvent s'inscrire dès maintenant à la mairie. L'installation des boules décorées aura lieu le **Mercredi 22 Décembre à 11h**. Récompense à tous les

participants. Un « apéritif » pour les enfants et les parents clôturera cette manifestation conviviale.

N

ouvelle entreprise à Courcôme.

Pierre GUILLOT, domicilié à La Touche de Courcôme vient de créer sa propre entreprise d'électricité.

Vous pouvez le contacter au 05 45 30 71 16 ou encore au 06 29 76 27 62.

N

ouveau tarif du car.

Depuis le 1er septembre 2010, le Conseil Général a modifié ses tarifs à la baisse.

Le coût unitaire d'un trajet Courcôme/Ruffec est à 1,50€.

R

estos du coeur.

La campagne d'hiver 2010-2011 débute au centre de St Martin du Clocher.

Début des distributions : jeudi 2 décembre de 9h30 à 12h et de 14h à 17h.

V

acances scolaires.

Les enfants des écoles maternelle et élémentaire ainsi que ceux du collège seront en vacances de Noël à compter du vendredi 17 décembre au soir au lundi 3 janvier 2011 au matin.

